



Al-watwan

“Aime la vérité, mais pardonne à l’erreur” . Voltaire

26e année. N°1621 du mardi 14 septembre 2010. Prix/Comores : 250 Fc ; Etranger : 1,5 Euro. Directeur de la publication : Petan Mognihazi

Remise des diplômes de langue arabe par Abdulanziz Saud Al-Babtaine

Abdulanziz Saud Al-Babtaine a affirmé que sa fondation comptait élargir les formations pour en faire bénéficier à un plus grand nombre de gens et annoncé les prochaines formations pour le 4 octobre. Selon le président Sambi “l’avenir des Comores est dans le monde arabe et celui qui apprendra cette langue ne le regrettera pas. “L’arabe n’est pas seulement la langue du Coran. Il est devenu la langue du commerce et de l’apprentissage”.

Lire page 3

La télévision nationale est désormais disponible sur W3 et Tnt

Le directeur général de la Tnc et celui de l’Eutel Sat, ont procédé, hier, à la signature d’un accord de partenariat dans l’enceinte même de la station à l’occasion de la montée satellitaire. Où que vous soyez vous pouvez, désormais, recevoir la Télévision nationale des Comores qui est disponible sur W3, Tnt et Canal Sat.

Lire page 3

Les Comores s’apprêtent à réinscrire la question de Maore à la prochaine session ordinaire de l’Ag de l’Onu

A l’heure actuelle “toutes les dispositions nécessaires sont prises pour”, ont fait savoir des cadres du ministère des Relations extérieures qui affirment que “le bureau de l’assemblée générale l’Onu vient d’être saisi officiellement pour qu’il accepte d’inscrire définitivement la question de Mayotte lors de cette session”. La délégation ministérielle comorienne à cette session a quitté Moroni pour New York. “Nous osons espérer qu’un grand pas sera franchi, cette fois-ci, sur la question de Mayotte”.

Lire page 2



Navire de guerre français au large de l’île comorienne de Mayotte

Intégrité territoriale des Comores : Le Mirex rappelle Albalad à l’ordre

Le ministère des Relations extérieures et de la Coopération a adressé une correspondance au Pdg de Comoro-Gulf Holding et du quotidien privé, l’homme d’affaires franco-libanais Bachar Kiwane, suite à des propos qui sont de “nature à compromettre l’unité et l’intégrité territoriale des Comores”. La correspondance dit “espérer” que ce “rappel amical” sur une “question qui préoccupe profondément les autorités et le peuple comoriens tout entier permettront de lever un malentendu qui risque de compromettre les excellentes relations qui existent entre votre société et notre pays”.

Lire page 2

10 prétendants au siège de président et 29 aux postes de gouverneur

La Cour constitutionnelle, la Ceni et ses structures régionales ont bouclé, depuis dimanche minuit, le registre des candidatures aux élections harmonisées du président de la République et des gouverneurs des îles. En attendant le verdict de la haute juridiction de l’Etat sur la conformité des candidatures, dix dossiers sont enregistrés pour le primaire présidentiel de Mwali, qui précède l’élection générale du président de la République, et vingt-neuf autres pour briguer les trois gouvernorats des îles.

Un enjeu de taille

L’enjeu de ce double scrutin est de taille. Le vice-président sortant Ikililou Dhoinine cherche à monter sur la plus haute marche du podium après quatre ans aux côtés du président Sambi qui le soutient. Il compose un ticket de la mouvance présidentielle avec le député et ancien ministre Mohamed Ali Soilihi (Ngazidja), le secrétaire général du gouvernement et ancien premier ministre Nouridine Bourhane (Ndzuwani) et le ministre de l’Education nationale, Fouad Mouhadji (Mwali).

Le maintien de la candidature de Mohamed Larifou Oukacha, secrétaire général à la présidence, révèle un certain malaise au sein de la mouvance présidentielle. Surtout quand l’un des vice-présidents de Sambi, Idi Nadhoime, se démarque aussi en briguant un autre siège de vice-présidence aux côtés de Oukacha, à Ngazidja. Il y a Faride Aboubacar Daoud (Ndzuwani) et Mohamed Abdou Islam (Mwali).

L’opposition n’a pas pu éviter la division. Le député et enseignant à l’université Abdou Djibir compose avec l’ancien ministre Abdillah Mbaé (Ngazidja), l’ancien député de l’île, Bacar Abdou (Ndzuwani) et Abdou Soimadou Ben Hassani (Mwali). L’ancien premier ministre Bianrifi Tarmidi a choisi comme colistiers le député Ibrahim Ali Mzimba (Ngazidja), Mahamoud Ahmed Abdallah (Ndzuwani) et le député Abdallah Said Sarouma (Mwali). L’ancien président de Mwali Mohamed Said Fazul s’attache les services de l’avocat franco-comorien et leader du parti Ridja, Said Larifou (Ngazidja), Sondi Abdoulatuf (Ndzuwani) et Chabane Bacar (Mwali) pendant que l’ancien président de l’assemblée nationale, Said

La majorité présidentielle et la coalition de l’opposition semble sécrouter sous le poids des prétentions des uns et des autres. La règle semble être le départ en rangs dispersés

Dhoifir Bounou, compose son ticket avec le patron de Cbe et leader de l’Anc, Mahmoudou Ali Mohamed (Ngazidja), Ibrahim Ben Omar (Ndzuwani) et Said Mohamed Ben Cheikh (Mwali) et que le “vieux lion” et un des doyens de la politique comorienne Mohamed Hassanaly va solliciter le suffrage en compagnie de Alloui Said Abasse (Ngazidja), Moutui Abdou Salam (Ndzuwani) et Issoufa Madi M’sa (Mwali).

Chacun pour soi

L’opposition compte aussi le ticket Ahamada Madi Bolero (Crc) et Kamar Elzamane Mohamed (Ngazidja), Moustadrane (Ndzuwani) et Nakib Ali Mbaraka (Mwali). Il y a aussi la candidature de docteur Abdoulhakim Ben Said

Allaoui avec Laissi Ali (Ngazidja), Said Ahmed Hachim (Ndzuwani) et Abdourafiou Abderemane (Mwali). La seule candidature féminine du scrutin est portée par l’enseignant d’éducation physique et sportive Madame Zahariat Said Ahmed qui compose avec Djamel Nahoudha (Ngazidja), Boina Kassim Mahadali (Ndzuwani) et Chamsidine Ahamada Ali (Mwali).

Aux postes de gouverneur des îles, il y a quinze candidatures à Ngazidja. Mohamed Abdouloihabi, qui cherche à se succéder à lui-même, et qui dit être soutenu par la Convergence, un bloc de l’opposition qui affiche déjà un trop plein de fissures avec les candidatures de Aboudou Soefo (Crc), Daoud Halifa (Shuma), Cheikh Ali Bakari Kassim (Dudja) et Mohamed Issimaila (Fdc).

La mouvance du président Sambi va aussi en rang dispersé. En effet, on enregistre les candidatures de Djaffar Mohamed Ahmed Mansoib (actuel Garde des sceaux), celle de l’ambassadeur des Comores au Caire Djaffar Abdallah (Fnj), Mouigni Baraka Said Soilihi (Orange) ou Ibrahim Mhoumadi Sidi (l’actuel ministre de la Défense).

On enregistre également les candida-

tures de personnes moins connues sur la scène politique de Ngazidja parmi lesquelles M’namdji Issa Mroimana, Ibrahim Mbelizi, Soilihi Faridi, Ali Mohamed Ali, Mohamed Said Hassane et Youssouf Ahamada. L’île de Ndzuwani enregistre huit candidatures. La mouvance proche du président Sambi, encore en rang dispersé, compte l’ancien ministre des Relations extérieures et actuel directeur de cabinet du chef de l’Etat, Ahmed Ben Said Jaffar, le gouverneur Moussa Toybou, le député Abdou Salami et Anis Chamsidine, ancien coordonnateur de l’Union à Ndzuwani. L’ex-chef séparatiste, Said Abeid Abderemane, cherche aussi à refaire surface dans l’île. Il y a aussi les candidatures de Nassuf Ahmed Abdallah, Abdou Idjihadi et l’ancien vice-président à l’assemblée nationale Mohamed Djanfar.

Pendant ce temps, six personnes ont déposé leurs candidatures pour le gouvernorat de l’île de Mwali. Il s’agit de Mohamed Ali Said qui cherche à se succéder, Said Ali Hilali, Ben Massoundi Rachidi, Said Ali Dahalane, Malouana Aboubacar et Ahmed Bacar.

M. Soilihi Ahmed





Depuis 1995, la question de l'île comorienne de Mayotte a été retirée du débat à l'assemblée générale des Nations unies. Le réveil d'un long somnambulisme des autorités comoriennes semble aujourd'hui très prometteur. Malgré les "embuches" que ne cesse de poser notre "partenaire historique" et adversaire dans cette grave question de l'intégrité territoriale des Comores.

Les Comores s'apprêtent à réinscrire la question de l'île comorienne de Mayotte à l'ordre du jour de la soixante-cinquième session de l'assemblée générale de l'Organisation des Nations unies. A l'heure actuelle "toutes les dispositions nécessaires sont prises pour", ont fait savoir des cadres du ministère des Relations extérieures qui affirment que "le bureau de l'assemblée générale l'Onu vient d'être saisi officiellement pour qu'il accepte d'inscrire définitivement la question de Mayotte lors de cette session". On se souvient que l'ancien bureau de la 64^{ème} session avait accepté la requête de la partie comorienne sous réserve d'un certain nombre de conditions. "Nous estimons que ces conditions sont plus ou moins réunies", affirme un haut cadre du ministère des Relations extérieures. Parallèlement, des partenaires sont recherchés pour soutenir les efforts comoriens pour parvenir à un débat et une résolution. "Maintenant, nous attendons la suite donnée à notre requête comorienne et nous sommes en droit d'attendre une issue heureuse", espèrent les diplomates rencon-

Les Comores s'apprêtent à réinscrire la question de Mayotte à la prochaine session ordinaire de l'assemblée générale de l'Onu

trés. Il faut souligner que depuis 1995, la question de l'île comorienne de Mayotte a été retirée du débat à l'assemblée générale des Nations unies. Le réveil d'un long somnambulisme des autorités comoriennes semble aujourd'hui très prometteur. Malgré les "embuches" que ne cesse de poser notre "partenaire historique" et adversaire dans cette grave ques-

tion de l'intégrité territoriale des Comores.

Selon nos informateurs, ce dernier, la France, a fait preuve de beaucoup de "mauvaise foi".

On se souvient, à ce propos, qu'à l'issue de la rencontre au sommet entre les deux chefs d'Etat comorien et français, les deux parties étaient convenues de mettre en place une structure permettant de rechercher

une solution à ce différend qui oppose l'Union des Comores et la France depuis plus de trente cinq ans, la France a mis à profit cette semblant de reprise des discussion pour organiser un référendum sur la départementalisation de cette partie du sol comorien. Par la suite, "elle a fait la sourde oreille devant la proposition de sortie dite d'"un Etat, deux administrations du président de la

République comorien, Ahmed Abdallah Sambhi", regrette notre interlocuteur.

La délégation ministérielle comorienne à la 65^{ème} session de l'Ag de l'Onu a quitté Moroni pour New York. "Nous osons espérer qu'un grand pas sera franchi, cette fois-ci, sur la question de Mayotte".

M. Y. Kaiva

Correspondance à Albalad : "des propos de nature à compromettre l'unité et l'intégrité territoriale des Comores"

"Il nous a été donné de constater, avec beaucoup de regret, que depuis quelques temps déjà, dans votre presse comme dans votre communication, vous avez adopté le langage de ceux qui s'appliquent à saper l'unité et l'intégrité de notre pays. Cela en tentant de faire croire que l'île comorienne de Mayotte n'appartiendrait pas à l'Union des Comores. La parution récente d'une édition mahoraise de votre quotidien "Al Balad", distincte de l'édition comorienne est, à cet effet, dangereux, inquiétant et révélateur"

Le ministère des Relations extérieures et de la Coopération a adressé une correspondance, le 6 septembre au président directeur général du quotidien privé de l'homme d'affaires franco-libanais, Bachar Kiwane, suite à des propos du directeur d'Albalad à Mayotte qui sont de nature à compromettre l'unité et l'intégrité territoriale des Comores. "En effet, il nous a été donné de constater, avec beaucoup de regret, que depuis quelques temps déjà, dans votre presse comme dans votre communi-

cation, vous avez adopté le langage de ceux qui s'appliquent à saper l'unité et l'intégrité de notre pays. Cela en tentant de faire croire que l'île comorienne de Mayotte n'appartiendrait pas à l'Union des Comores. La parution récente d'une édition mahoraise de votre quotidien "Al Balad", distincte de l'édition comorienne est, à cet effet, dangereux, inquiétant et révélateur", souligne le signataire de la correspondance, Kamariddine Abdou, secrétaire général adjoint au ministère des Relations extérieures. "Afin de ne

pas vous placer dans la situation de ceux qui s'appliquent à brouiller les cartes, nous vous demandons instamment de traiter désormais l'information relative à nos îles dans une édition unique", propose le signataire de la lettre avant d'ajouter "A moins que vous n'en jugiez autrement, en proposant une édition pour chaque île, y compris Mayotte". Le secrétaire général adjoint est allé plus loin en haussant le ton : "Si vous venez à décider de persévérer dans cette erreur, cela risque d'être consi-

déré par nous comme un acte inamicale" à notre égard.

Le secrétaire général a dit "espérer" que ce "rappel amical" sur une "question qui préoccupe profondément les autorités et le peuple comoriens tout entier permettront de lever un malentendu qui risque de compromettre les excellentes relations qui existent entre votre société (Comoro-Gulf Holding) et notre pays", a conclu la correspondance.

M. Y. K.



Danse traditionnelle comorienne à Mayotte

LE BILLET DE BABOU

L'extraordinaire légèreté de l'être comorien

Pendant les 28 jours du ramadan, le pays avait pris une couleur "Makkat'il Mukarrama" dans les médias audiovisuels. Des messieurs savants et lettrés en arabes et théologie (jamais de femmes) l'air grave d'annonceurs de fin du monde, inondaient le pays tout entier de darsa (traduction du coran), dou'an et autres incantations à la gloire d'Allah et de son prophète Muhammad.

Il a fallu que la lune soit annoncée au 29^{ème} jour, pour que tout bascule et prenne une "couleur Las Vegas". En effet cette nuit là, les mêmes médias ont plongé le pays dans une ambiance digne de cette grande ville des Etats-Unis où les jeux de hasard, les night clubs et autres boîtes de strip tease sont les plus répandus.

Toute la nuit du 29^e ramadan, sur les mêmes médias pleins de bigoteries pendant les derniers 28 jours, on pouvait voir des clips du diable, plutôt déshabillé, d'hommes et de femmes collés et serrés dans des attitudes plus que suggestifs invitant les jeunes et les moins jeunes dans des night clubs de la ville avec les DJ les plus célèbres de la place.

C'était un peu comme si ces médias poussaient un grand "ouf!" de soulagement et invitaient les gens, maintenant que le ramadan était fini, à la vie "normale" de permissivité et au Msadjadja national. Le pasteur Terry pouvait brûler tous les corans qu'il voulait on s'en moque. "iyo tsi mba aféti", comme disent les jeunes.

Et voilà comment tout un peuple peut passer sans conviction d'une valeur à son opposée aussi légèrement qu'une bulle de savon emportée par la brise. Sacrées Comores tu nous étonneras toujours!

Babou des îles



Fondation TIBYANE

L'Institut Supérieure des sciences des droits et de la gestion
- Cycle de licence en Droit, en Gestion des ressources humaines et en Science Islamique

<p>La fondation TIBYANE en collaboration avec l'Université Internationale</p> <p>AL MOSTAFA de la république Islamique d'Iran et le ministère de l'éducation Nationale, de la recherche, des Arts, de la culture, de la jeunesse et des sports de l'union des Comores vous informe qu'elle dispense dans son institut des Sciences de Droit et de la Gestion des formations de Droit, de la Gestion des Ressources Humaines et des Sciences Islamique pour l'année universitaire 2010-2011.</p> <p>Répartition des départements :</p> <p>Options : Droit et la Science Islamique se localise à Moroni à la grande Comore</p> <p>Option : Gestion des ressources humaines se trouve à Mirontsy à Anjouan</p> <p>Inscription et début des cours</p> <p>Les inscriptions sont ouvertes du 13 septembre au 15 octobre 2010</p>	<p>Rentrée : le mercredi 27 octobre 2010 à 8h00.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dossiers à fournir pour les étudiants : - 2 photos d'identité récente - Un Extrait d'acte de naissance - Photocopie certifiée du diplôme de baccalauréat - Une photocopie certifiée de Relevé de notes du baccalauréat - Les trois derniers bulletins de note certifiés pour les classes secondaires - Droit d'inscription de 5000 fc - Etre âgé de 28 au maximum - S'acquitter d'un frais de scolarité de 30 000 fc payable en deux tranches au cours de l'année universitaire <p>Plus d'information veuillez vous adresser auprès du secrétariat de la Fondation TIBYANE Moroni Hadoudja ou Mirontsy Anjouan.</p> <p>Ou contacter le 773 85 74 Grande Comores 763 14 69 Anjouan 335 32 54 Mobile</p>
--	---





Fondation Abdulanziz Saud Al-Babtaine :

“Pour que l’arabe devienne la langue principale des Comores”

La fondation compte élargir les formations pour faire bénéficier à un plus grand nombre de gens dans l'ensemble du territoire et annoncé que les prochaines formations allaient débiter le 4 octobre. “Notre fondation se donne comme objectif de promouvoir et vulgariser la langue arabe dans votre pays en quinze ans en espérant que chaque comorien arrive à comprendre et parler arabe”.

Plus de huit cents personnes, ayant suivi une formation de la langue arabe, ont reçu, au cours d'une cérémonie officielle au palais du peuple à Moroni, leurs certificats. Abdulanziz Saud Al-Babtaine, fondateur de la fondation qui porte son nom, a fait le déplacement pour remettre personnellement les diplômes aux récipiendaires qui ont bénéficié, pendant près de huit mois, une formation sur la culture et la langue arabe. Docteur Mouhtar Ahmed Charif a remercié, au nom des participants à la formation, le président du conseil d'administration de la fondation Abdulanziz Saud Al-Babtaine pour le financement et l'organisation de cette formation de langue arabe au bénéfice des peuples qui ne parlent pas cette langue. “Cette contribution pour promouvoir la langue arabe, la langue du coran, dans le monde entier constitue la marque d'une grande foi et de beaucoup de noblesse”, a-t-il dit.

Un don de 500 mille dollars

Selon le doyen de la faculté Imam Chafiou, parmi les objectifs de la création de cette faculté, c'est de promouvoir et vulgariser la langue arabe dans le pays. Il a rappelé qu'en 2009, Abdulanziz Saud Al-Babtaine a envoyé le coordinateur des formations de sa fondation pour voir les modalités d'enseigner la langue arabe aux Comores. “A l'issue de cette visite, il a été créé le centre koweïtien d'enseignement de la langue arabe aux Comores, la même année”. Depuis l'ouverture du centre il a été organisé une formation qui a duré deux sessions à raison de quatre mois

par session. 820 personnes ont participé aux deux sessions dont des cadres, des autorités politiques, des ministres, des directeurs généraux, des cadis, des enseignants et des instituteurs.

Pour sa part, Abdulanziz Saud Al-Babtaine a déclaré que sa fondation compte élargir les formations pour faire bénéficier à un plus grand nombre de gens dans l'ensemble du territoire et annoncé que les prochaines formations allaient débiter le 4 octobre. “Notre fondation se donne comme objectif de promouvoir et vulgariser la langue arabe dans votre pays en quinze ans en espérant que chaque comorien arrive à comprendre et parler arabe”.

Par ailleurs, il a annoncé que la fondation dont il préside compte également construire son propre centre qui jusqu'ici siège à la faculté Imam Chafiou et que les travaux de construction commenceront très prochainement sur le site de la faculté des sciences sise à Karthala au centre de la capitale.

Abdulanziz Saud Al-Babtaine a appelé tous les Comoriens à participer aux prochaines formations “pour que l'arabe puisse devenir la langue principale du pays”.

Le président de la fondation

Abdulanziz Saud Al-Babtaine a annoncé, en outre, un don de 500 mille dollars, de son frère Abdoulkarim Saud Al-Babtaine pour la construction des écoles coranique (paya lashiyo) avant d'annoncer la contribution de 115 bourses qu'il accorde aux étudiants comoriens désirant poursuivre leurs études en Egypte.

Ambassadeur du parlement comorien

Le président de l'Union des Comores a déclaré, quant à lui, que “l'avenir des Comores est dans le monde arabe et donc celui qui apprendra

cette langue ne regrettera pas” car “l'arabe n'est pas seulement la langue du Coran comme on le dit mais c'est devenu la langue du commerce et de l'apprentissage”.

Sambi a soutenu, en outre, que les Comoriens se déclarent être des Arabes et qu'ils rencontrent des problèmes en ce sens qu'ils ne parlent pas la langue. “Plusieurs présidents et autorités ont fuit d'importantes rencontres surtout avec la Ligue des Etats arabes par ce qu'ils ne parlent pas et ne comprennent pas l'arabe”, dit-il avant d'ajouter que les Comores avaient “besoin de formations de ce genre pour la vulgarisation de la langue arabe”.

Il a souligné que la visite d'Abdulanziz Saud Al-Babtaine vient renforcer les liens d'amitié et de fraternité entre les Comores et le Koweït. Un Etat connu avoir été parmi les premiers à avoir tissé des relations de coopérations avec les Comores dans plusieurs domaines. Par ailleurs à l'issue d'un dîner offert par le président de l'assemble national, dimanche dernier en l'honneur d'Abdulanziz Saud Al-Babtaine, Bourhane Hamidou a nommé Abdulanziz Saud Al-Babtaine ambassadeur du parlement comorien au Koweït et dans les pays arabes.

Abouhariat Saïd Abdallah



Média public : la Tnc est sur W3 et sur la Tnt

“C'est une avancée remarquable pour l'Union des Comores. Après avoir été trop souvent mise en cause, l'Ortc doit maintenant redoubler d'efforts pour redorer son blason puisque dorénavant le monde aura les yeux rivés sur les Comores. “C'est toute notre culture et notre image qui sont en jeu. Il est donc nécessaire de faire table rase du passé et de se projeter vers l'avenir pour des lendemains meilleurs”, a commenté un reporter de la télévision.

Où que vous soyez, vous pouvez désormais capter la Télévision nationale des Comores qui est disponible sur W3, Tnt (télévision numérique terrestre) et Canal Sat. En effet, le directeur général de la télévision nationale, Soilihi Mohamed Soilihi, et celui de l'Eutel Sat, bouquet de l'océan indien, ont procédé, hier lundi à 12 heures, à la signature d'un accord de partenariat dans l'enceinte même de la station à l'occasion de la montée satellitaire. Depuis l'arrivée de ce journaliste de

profession à la tête de la radio et la télévision nationale, l'Ortc essaie de se donner les moyens de ses ambitions. La conclusion de cet accord, pour la première fois, permet d'impulser une nouvelle dynamique à cette chaîne nationale inaugurée officiellement en 2006. “C'est une avancée remarquable pour l'Union des Comores. Cette montée satellitaire permettrait non seulement à nos compatriotes de la diaspora d'être en contact permanent avec toute l'actualité de notre pays, mais aussi de faire rayonner la culture como-

rienne à travers le monde”, s'est réjoui le journaliste, Soilihi Abdallah Moïna.

Il convient de rappeler que c'est ce mardi matin que la cérémonie de lancement officielle de la diffusion va se dérouler à la télévision nationale.

Après avoir été mise en cause incesamment pour son “manque de vigueur”, son personnel “non qualifié” et son équipement “mal utilisé”,

l'Ortc doit maintenant redoubler d'efforts pour redorer son blason puisque dorénavant le monde aura les yeux rivés sur les Comores. “C'est toute notre culture et notre image qui sont en jeu. Il est donc nécessaire de faire table rase du passé et de se projeter vers l'avenir pour des lendemains meilleurs”, a commenté un reporter de la télévision.

Ahmed Hassani



La Chambre de Commerce, d'Industrie et d'Agriculture de Ngazidja rappelle :

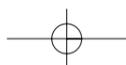
Article 243 du code du commerce : “tout commerce doit obligatoirement s'exercer en un lieu fixe et conçu à cet effet.

Nul ne peut exercer son commerce ou sa profession en dehors d'un magasin, d'une boutique, d'une salle, d'un kiosque, des places et marchés réservés à cet effet et

Identifiables. Ils sont désignés délimités par décision administrative.

Le non respect des dispositions du présent article est assimilé à l'exercice illégal de la professio”.

SERVICE PROMOTION ET COMMUNICATION





Mwali : 10 candidats aux primaires et 6 pour le siège de gouverneur

Dans les rues de l'île, tout le monde s'accorde à remarquer le peu de sérieux que semble revêtir les deux scrutins au vue de la pléthore des candidats pour une petite île comme Mwali.

La liste close depuis dimanche à minuit par la Cour constitutionnelle, porte une pléthore de candidats à l'élection primaire à Mwali des présidentielles de l'Union, le 7 novembre prochain. Seul Abdou Hamada Ali faute, semble-t-il, de colistier dans l'île, n'a pas pu se présenter.

Dans cette bataille qui s'apparente à une course hippique, se sont donc inscrits et attendant le verdict de la haute juridiction de l'Etat sur la

conformité de leurs dossiers de candidatures au regard des textes en vigueur, Mohamed Hassanaly, Zaharia Said Ahmed, le docteur Abdoulhakim, Said Dhoifir Bounou (l'ancien président de l'assemblée nationale), Ahamada Madi Bolero (ancien premier ministre d'Azali) et l'autre ancien premier ministre Bianrifi Tarmidhi, Mohamed Larif Oukacha, Djibir Abdou, Ikililou Dhoimini et Mohamed Said Fazul. Le palais de Bonovo est, quant à lui, convoité par six prétendants

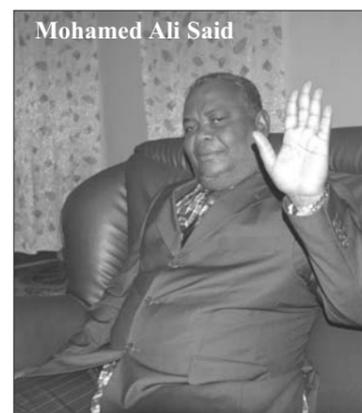
avec au premier chef un Mohamed Ali Said qui cherche à se succéder. La tâche ne sera pas aisée pour le gouverneur sortant qui a contre lui le puissant lobby des hommes d'affaires qui ne seraient pas mécontents de le voir descendre de son piédestal.

Le Baobab (Mouvance présidentielle) a d'abord apporté son soutien à Said Ali Hilali, puis à Ben Massoundi Rachidi et finalement à Said Ali Dahalane, à la dernière minute. Malouana Aboubacar, le

directeur régional de la Pnac se présente en tant qu'indépendant. Ahmed Bacar, un ami de longue date du député Chabouhane, est le candidat surprise du scrutin de l'élection du gouverneur de l'île autonome de Mwali.

Dans les rues de l'île, tout le monde s'accorde à remarquer le peu de sérieux que semble revêtir les deux scrutins au vue de la pléthore des candidats pour une petite île comme Mwali.

Riziki



Mohamed Ali Said

Commentaire. Gouverneurs des îles : Y aura-t-il une prime aux sortants ?

Les trois gouverneurs de Ngazidja, Mwali et Ndzuwani cherchent à se succéder à eux-mêmes. Après avoir accepté de mettre en jeu leurs mandats respectifs, les voilà qu'ils partent à l'assaut de leurs sièges. Leurs chances de rempiler sont loin d'être égales. Seul point commun : leurs bilans ne semblent pas plaider pour eux.

Mohamed Abdoulohabi, gouverneur de l'île de Ngazidja, sera bien candidat à sa propre succession. Suite et fin d'un long suspens qui commençait déjà à être pesant. C'est au cours de la cérémonie de présentation des vœux de l'Idé El-fitr, le vendredi 10 septembre, que le locataire de Ngazi-Ngome a fait part à l'assistance de son intention de briguer la magistrature suprême de l'île. "La Convergence m'a demandé de porter les couleurs de l'opposition dans cette bataille. Et j'ai décidé de répondre par l'affirmative", a-t-il dit.

Le samedi 11 septembre, il a joint le geste à la parole en déposant, entou-

ré de sa garde rapprochée, sa candidature à la Commission électorale insulaire (Cei) de Ngazidja. Abdoulohabi s'est, par ailleurs, défendu d'avoir succombé à l'ivresse du pouvoir. Et pour cause : il avait la possibilité de rester encore deux ans aux manettes et "c'est de mon propre gré que j'ai accepté de remettre en jeu mon mandat". Cet ancien ministre des Affaires étrangères et ex-directeur de cabinet de la présidence de la République dit avoir suffisamment vécu sous les lambris dorés du pouvoir pour tomber aujourd'hui sous le charme d'un gouvernement de Ngazidja "dépouillé de ses prérogatives et de son autonomie".

Vous avez dit Convergence ?

Les analystes politiques se perdent en conjectures lorsqu'Abdoulohabi affirme bénéficier de l'onction de la Convergence nationale pour une alternance en mai 2010, cette alliance des partis opposés au régime en place. "Non seulement on ignore jusqu'ici l'existence d'un accord poli-

tique de ce genre, mais chacune de ces formations politiques ou presque compte déjà un candidat dans cette course vers Ngazi-Ngome" a déclaré un fin observateur de la vie politique nationale.

C'est le cas de la Crc (Abdou Soefou), du Shuma (Daoud Halifa) ou encore du Dudja (Cheikh Ali Bacar Kassim). S'il ne s'agit pas d'un jeu de poker menteur, on n'en est pas très loin.

Mais, Mohamed Abdoulohabi peut bien se dire, en observant la situation de son homologue anjouanais Moussa Toybou, qu'il est choyé. L'actuel locataire de Daru Najah est, en effet, confronté à une fronde interne au sein de la mouvance présidentielle. Hier adulé et présenté comme le chouchou du couple présidentiel,

Toybou est en disgrâce. Il fait presque l'unanimité contre lui. Les parlementaires anjouanais, dans le cadre d'une élection primaire, viennent de lui préférer le député Abdou Salami.

Assez paradoxale

Voilà l'ingénieur d'Ongoju habillé pour l'hiver. Malgré ce vote de défiance, il tient à rempiler et dit compter sur le soutien du chef de l'Etat. La question qu'on se pose à Mutsamudu est de savoir si le président Sambu va jeter son dévolu sur Toybou au risque de désavouer les élus locaux ou entériner le choix d'Abdou Salami et prendre le risque de paraître comme lâchant son compagnonnage historique avec le gou-

verneur de Ndzuwani.

Moussa Toybou qui a su toujours rester fidèle à Beit-salam, quitte à s'attirer les foudres de ses pairs semble ne demander qu'une chose : le renvoi de l'ascenseur.

A Mohéli, la situation est assez paradoxale. Les deux frères ennemis, Mohamed Ali Said et Mohamed Said Fazul, pourraient encore se retrouver pour "se supporter mutuellement". Une telle alliance aurait, il y a quelques années, été impossible. Dieu sait comment les deux hommes se sont tant haïs. Si la lune de miel entre, d'une part, Bolero, Chabhane, Mohamed Hassanaly, et, d'autre part, le patron de Bonovo, essaie de résister aux ambitions personnelles, elle est loin d'être ce qu'elle était.

M. Inoussa

COMMUNIQUE

Nous vous informons que "l'Université de la Ville", de faculté des sciences et de Technologies est ouverte à MAVINGOUNI, ancien palais présidentiel à partir du 15 juillet 2010.

L'Université de la Ville contient les Facultés suivantes :

- Faculté de médecine humaine
- Faculté Dentaire
- Faculté de Pharmacie
- Faculté de l'ingénierie
- Faculté d'infirmierie
- Faculté de laboratoire
- Faculté de droit

● Faculté de science humaine
Nous appelons tous les Bacheliers Comoriens de venir s'inscrire massivement dans le local de l'Université sis à Mavingouni.

Pour votre inscription, joignez tous les documents nécessaires et vous aurez la réponse avant 30 jours.

Pour plus d'informations contactez-nous aux numéros suivants :

Portable : 322 14 07

Fixe : 763 29 09

Email : cityuniversity_2010@yahoo.com

Nous vous remercions



COMORES AVIATION AUGMENTE SES VOLS SUR MORONI-DARES SALAM

VOLS CARGO DAR - MORONI : MARDI ET VENDREDI

VOLS REGULIERS TOUS LES JOURS MORORI - DAR :

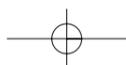
DU LUNDI AU SAMEDI

Excédent : USD 2/Kg DAR - MORONI

USD 3/kg DAR - ANJOUAN

Demandez vos reçus d'excédents de bagages

Pour plus d'informations adressez-vous à l'agence de Moroni Route de la corniche ou Tel: 773 34 00 Méhino@comoresaviation.com





Jeunes leaders : l'ambassade des Usa veut soutenir la jeunesse comorienne

Vingt-quatre certificats ont été décernés, mercredi dernier, aux participants, du 6 au 8 septembre, à l'atelier sur "l'Engagement politique des jeunes et leurs rôles dans la société civile" organisé par l'ambassade des Etats-Unis. Durant trois jours, des militants partis politiques, de mouvements de la société civile et des journalistes ont suivi, au centre de l'American corner à Moroni, les exposés de situation de l'activiste de la campagne de Bark Obama, Adrienne Lever, et surtout beaucoup échangé leurs expériences en milieu politique et associatif.

ger ensemble les expériences. Il y a un esprit d'activiste et des personnes qui ont la volonté de faire quelque chose, des personnes prêtes à travailler".

L'atelier de formation des jeunes leaders a permis aux participants, femmes et hommes, de mesurer l'impact des différentes activités liées à la sensibilisation sur une question ou pour le soutien à un candidat.

Les activistes pourront recourir aux activités traditionnelles pour entrer en contact avec les gens, en particulier les jeunes, dans leur environnement et avoir une présence dans leurs milieux (lycée, évènement, mai-



son,...). L'experte en mobilisation de jeunes a surtout souligné que l'important a été de partager les expériences particulières car la stratégie a été de ramener les participants à proposer et non à leur imposer des vues. "Il ne s'agit pas d'imposer des idées mais d'amener à en proposer, en apportant l'appui des ressources", a précisé Brett Bruen, le conseiller à la communication et aux affaires culturelles à l'ambassade des Usa à Madagascar et aux Comores. Le fonctionnaire américain a aussi souligné à propos de la tenue de cet atelier que "c'est le début et que ça va continuer pour appuyer les jeunes

leaders comoriens". Le souhait de Madame Lever et Bruen a été la désignation d'un coordinateur par les participants à l'atelier et programmer d'autres réunions pour constituer un réseau de jeunes leaders.

Au nom des séminaristes, Idi Boina a loué l'initiative de l'ambassade des Usa d'offrir cette opportunité aux jeunes comoriens de bénéficier une telle formation. Il a aussi rassuré aux responsables de l'ambassade que les bénéficiaires de cette formation vont élargir le réseau en faisant partager les notions acquises avec d'autres jeunes compatriotes.

M. Soilihi Ahmed

Mesurer l'impact de son activité

Le but de l'atelier a été de stimuler chez les jeunes leaders une volonté de s'organiser et de mobiliser davantage de jeunes pour faire passer leurs idéaux concourant au changement. Il a été question, entre autres, des techniques de mobilisation de masse (le porte à porte et autres), pour se rallier le maximum de soutien à un candidat ou à une situation donnée que l'on cherche à améliorer.

Au terme de la formation, Adrienne Lever s'est montrée satisfaite du déroulement des travaux et a confié que c'était "un moment important où tout le monde a participé pour parta-

Mwali: l'Id-El-fitr sous un climat clément

Une fois n'est pas coutume. C'est sous une belle journée ensoleillée qu'a été célébrée la fête de l'Aïd El Fitr vendredi. La veille vers 18 heures le croissant lunaire a été aperçu par plusieurs témoins oculaires du quartier Mrafeni de Djwaezi.

Dès lors le téléphone et le bouche-à-oreille aidant, tout Mohéli a été mis au parfum en un temps record. Pour une fois depuis plusieurs années, la clarté des témoignages a

permis d'éviter polémique et division chez les croyants.

Les ménagères comme surprises par l'événement se sont aussitôt mises à la tâche pour arranger maisons et préparer les gâteaux qui doivent être consommés le lendemain matin par les nombreux visiteurs. La tradition a été encore une fois très respectée avec des parents qui, malgré la période de vaches maigres, ont tout fait pour offrir à leurs marmailles des habits qu'elles exhibent fièrement dans la rue. Les

enseignants, qui ont été oubliés par la générosité gouvernementale, n'ont pas été vraiment de la fête.

Dans la plupart des localités, la prière a été menée vers les 7 heures 30.

Les ténors du monde politique ont chacun accompli cette obligation dans son village. Mohamed Ali Said, le gouverneur, a fait le déplacement de Niumashiwa. Le vice-président et candidat Ikililou, revenu la veille du petit-pèlerinage ou "Umra", faute d'avion disponible,

n'a pas pu regagner l'île et les siens que vers la fin de l'après-midi.

Encore une fois aucune réception officielle n'a été organisée, le gouvernorat se refusant à prendre en charge ce qu'il considère comme une dépense futile. Les communautés ont, quant à elles, comme à l'accoutumée brillé par leur sens d'imagination en organisant de nombreuses festivités qui ont permis aux enfants de s'en donner à cœur joie.

Riziki



AVIS D'APPEL D'OFFRES N 01/DG/DAF/DLOG

DATE DE L'AVIS : 8 septembre 2010

La Société Nationale des Télécommunications (COMORES TELECOM) Moroni RP n Union des Comores lance un avis d'appel d'offres à la concurrence locale pour l'exécution du marché référencé en titre.

TITRE DU PROJET :
Construction d'une Agence Commercial de Comores Télécom A HAHAYA HAMANVOU

Sont admis et éligibles au présent marché toute entreprise de nationalité comorienne exerçant sur le territoire national.

Les entreprises répondant au présent avis d'appel d'offres seront également considérées comme manifestant leurs intérêt pour la participation aux éventuelles consultations de Comores Télécom au titre de l'année 2010.

Le délai d'exécution requis et obligatoire à ne pas dépasser est de (4) mois à compter de la date de signature du marché.

Tout candidat admis à concourir, intéressé par le présent avis, peut obtenir des informations supplémentaires et devra acheter un dossier d'appel d'offres à l'adresse ci-dessous, moyennant le paiement d'une somme non remboursable de (40 000 kmf), en espèce ou par chèque libellé au

nom de Comores Télécom à partir du 9 Septembre 2010.

Adresse :
Directeur Administrative et Financière
Comores Télécom
Moroni RP
Tél: 74 43 73

Les plans de charge, la capacité financière et l'opinion fourie sur l'exécution des marchés antérieures et/ou en cours seront pris en considération dans l'évaluation des offres.

Toutes les offres doivent être déposées sous pli fermé à la Direction Administrative et Financière de Comores Télécom, Moroni RP, au plus tard le **16 Septembre à 12h** et être accompagnées d'une garantie de soumission d'une institution financière agréée d'un montant de : **1 500 000 kmf**.

L'ouverture des plis se fera à huit clos le 18 Septembre à 13h30, et le résultat vous sera communiqué par courrier.

Le Directeur Général
Charikane BOUCHRANE



AVIS D'APPEL D'OFFRES N 02/DG/DAF/DLOG

DATE DE L'AVIS : 8 Septembre 2010

La société Nationale des Télécommunications (COMORES TELECOM) Moroni RP en Union des Comores lance un avis d'appel d'offres à la concurrence locale pour l'exécution du marché référencé en titre.

TITRE DU PROJET :

Construction d'une Agence Commercial de Comores Télécom A SINGANI HAMBOU

Sont admis et éligibles au présent marché toute entreprise de nationalité comorienne exerçant sur le territoire national.

Les entreprises répondant au présent avis d'appel d'offres seront également considérées comme manifestant leurs intérêts pour la participation aux éventuelles consultations des Comores Télécom au titre de l'année 2010.

Le délai d'exécution requis et obligatoire à ne pas dépasser est de (4) mois à compter de la date de signature du marché.

Tout candidat admis à concourir, intéressé par le présent avis, peut obtenir des informations supplémentaires et devra acheter un dossier d'appel d'offres à l'adresse ci-dessous, moyennant le paiement d'une somme

de (40 000 kmf), en espèce ou par chèque libellé au nom de Comores télécom à partir du 9 septembre 2010..

Adresse :
Directeur Administratif et Financière
Comores Télécom Moroni RP
Tel 773 43 73

Les plans de charge, la capacité financière et l'opinion fourie sur l'exécution des marchés antérieures et / ou en en cours seront pris en considération dans l'évaluation des offres.

Toutes les offres doivent être déposées sous pli fermé à la direction Administrative et Financière des Comores Télécom, Moroni RP, au plus tard le **16 Septembre à 12 h** et être accompagnées d'une garantie de soumission d'une institution financière agréée d'un montant de : **1 500 000 kmf**.

L'ouverture des plis se fera à huit clos le 18 Septembre à 13h 30 et le résultat vous sera communiqué par courrier.

Le Directeur Général
Charikane BOUCHRANE



Dettes extérieures et "point d'achèvement" : "nous sommes globalement prêts!"

Selon le Monsieur dette extérieure comorien, "des mesures de mobilisation de recettes fiscales et douanières sont entreprises. Maintenant, le véritable problème demeure au niveau des dépenses publiques, notamment en matière de maîtrise de la masse salariale" estimée en d'avril dernier à 1,4 milliards de francs.

Un mois de l'arrivée de la première mission du Fonds monétaire international (Fmi) après l'accession, en juin dernier, du pays au point de décision de l'initiative pays pauvres très endettés (Ppte), la direction nationale de la dette rassure quant au respect "de manière globale" des déclencheurs devant conduire d'ici deux ans, en 2012, les Comores au point d'achèvement, c'est-à-dire à une annulation du stock de sa dette extérieure estimée à 91 milliards de francs. Parmi d'autres déclencheurs dont les services du Fmi et de l'Association internationale de développement (Aid) se sont entendus avec les autorités comoriennes, figurent les mesures destinées à améliorer la gestion des finances publiques (recettes et dépenses publiques).

Un handicap nommé "masse salariale"

Pour Daïme Abderemane, patron de la direction de la dette, "des mesures de mobilisation de recettes fiscales et douanières sont entreprises. Maintenant, le véritable problème demeure au niveau des dépenses publiques, notamment en matière de maîtrise de la masse

salariale".

Une masse salariale mensuelle estimée au mois d'avril dernier à 1,4 milliards de francs. Une tendance qui a toute les chances de s'accroître avec l'entrée en vigueur éventuelle, au mois d'octobre prochain, des nouvelles grilles indiciaires, exigée par les organisations syndicales, qui va presque multiplier par deux les salaires des agents de l'Etat. "Ces déclencheurs sont aussi étroitement liés au processus de réconciliation politique. En effet, la publication du budget consolidé, la mise en place d'un système de ges-

tion des Finances publiques automatisé et intégré, ainsi que la révision des statuts du personnel, supposent tous un haut degré de coopération et de confiance entre l'Union et les responsables des îles. Les déclencheurs relatifs aux secteurs sociaux et aux réformes structurelles ont pour objectif d'améliorer les principaux résultats en matière de santé et d'éducation, et de relever la compétitivité et le potentiel de croissance de l'économie", note le document, relatif à l'initiative Ppte pour les Comores publié, le 1^{er} septembre, par le Fmi à titre de référence pour les consultations périodiques qui ont lieu avec les autorités comoriennes.

En effet, dans ce processus vers le point d'achèvement, les Comores se sont engagées, en matière de gestion des finances publiques et de



gouvernance, à publier régulièrement des états détaillés d'exécution du budget pendant une durée d'au moins douze mois avant d'atteindre le point d'achèvement, à adopter les termes de référence d'une étude de faisabilité d'un système informatisé complet de gestion des Finances publiques, avec une estimation du coût et un calendrier de mise en place du système proposé.

Une série d'engagements

Il faut également, adopter par voie législative un code de passation des marchés publics conforme aux normes du Comesa applicables et élaborer les règlements d'application y afférents, appliquer avec succès le nouveau code avant que le pays n'atteigne le point d'achèvement de l'initiative Ppte, et à adopter un ensemble révisé de cadres organiques (organigrammes et plans de personnel), conformes aux amendements constitutionnels de 2009, et ce, pour l'ensemble des ministères, et enfin à faire approuver par le gouvernement et soumettre au parlement un projet de loi visant à créer la cour des comptes exigée par la Constitution pour le contrôle externe des opérations budgétaires.

Sur le plan social

En ce qui concerne les réformes structurelles, les autorités se sont engagées à adopter officiellement les stratégies de réforme pour renforcer la gestion de la société nationale des télécommunications,

Comores Télécoms, de la Société comorienne des Hydrocarbures, et de l'Etablissement public d'électricité, Ma-mwe, publier des appels à manifestations d'intérêt afin de trouver un partenaire stratégique pour au moins l'une de ces trois entreprises. Quant aux secteurs sociaux, les Comores devront remplir les mesures en vue de la réalisation du deuxième, quatrième et sixième Objectif du millénaire pour le développement (Omd).

A cet effet les autorités se sont engagées auprès des institutions financières à construire et équiper 210 salles de classe du primaire selon des normes agréées (22 à Mwali, 126 à Ndzuwani et 62 à Ngazidja) et 100 latrines séparées pour une meilleure hygiène et promouvoir la participation des filles, fournir 300.000 manuels scolaires et 25.000 kits scolaires (comprenant les fournitures scolaires de base) pour les enfants en situation vulnérable.

Des engagements sont aussi prises en matière de santé publique, à savoir mener une campagne nationale de vaccination contre la rougeole pour les jeunes enfants âgés de 9 à 47 mois, en vue d'une couverture nationale de 90 % (et renforcer par là-même les progrès dans la diminution de la mortalité infantile), effectuer une enquête nationale sur les facteurs de risques des maladies non transmissibles afin d'éclairer l'élaboration d'une stratégie nationale ayant pour but de diminuer la charge de plus en plus lourde imposée par les maladies

CONSEIL SANTE

Maladie d'Alzheimer : nouvel espoir de traitement grâce à la vitamine B

Monde - La vitamine B pourrait être un bon moyen de freiner l'évolution de la maladie d'Alzheimer, voire même de prévenir son apparition. La maladie d'Alzheimer et les autres démences séniles sont aujourd'hui un véritable fléau. De nombreux scientifiques se penchent donc sur leurs causes, leur dépistage et sur des traitements capables de les freiner ou même de les soigner. Des chercheurs de l'université d'Oxford ont choisi d'étudier la vitamine B. Il semblerait qu'en empêchant la production d'homocystéine, responsable de la rétraction du cerveau, elle préviendrait l'apparition de la maladie d'Alzheimer. Pour les scientifiques à l'origine de cette découverte, il s'agit là du premier espoir théra-

peutique réellement sérieux. En effet, les résultats sur un groupe de patients souffrant des premiers signes de la maladie d'Alzheimer sont très encourageants.

En outre, le traitement qui ne

consiste qu'en un cocktail de vitamines est peu coûteux. Attention néanmoins, il ne faut pas élaborer de traitement sans prendre conseil auprès de son médecin.

Maxisciences



Hygiène de l'oreille : faites dans la simplicité

Notre oreille est un organe complexe. Elle mérite notre plus grande attention, notamment sur le plan de l'hygiène. On ne le répètera jamais assez, limitez l'utilisation des cotons-tiges au seul pavillon de l'oreille. Pour le conduit auditif, l'utilisation d'eau ou de solutions à base d'eau suffisent le plus souvent. Le cérumen n'est pas un ennemi. Cette matière jaunâtre sécrétée par les glandes sébacées, protège notre conduit auditif des "agressions" extérieures. Des poussières par exemple, qu'elle repousse vers l'extérieur. C'est ainsi que dans la plupart des cas, le cérumen s'évacue naturellement de l'oreille. Sauf production anormalement élevée de ce dernier, les médecins vous vous conseilleront de limiter l'hygiène interne de l'oreille au strict minimum : de l'eau avec la pomme

de douche ou la projection (une à trois fois par semaine) d'une solution à base de sérum physiologique, salé à 9 grammes pour 1 000.

L'objectif est de fluidifier le cérumen et donc de faciliter son évacuation. Lorsqu'il est présent à l'entrée du conduit auditif, vous pouvez toutefois l'ôter en utilisant un coin de serviette ou de gant, légèrement humide.

Quant aux fameux cotons-tiges, réservez-les au pavillon de l'oreille. Leur utilisation inappropriée à l'intérieur du conduit auditif pousserait le cérumen au fond de l'oreille, risquant ainsi de provoquer la formation d'un bouchon. Dans ce cas et si vous ressentez une gêne à l'audition, demandez conseil à votre pharmacien. Dans la plupart des cas, il pourra vous conseiller un produit adapté.

Destination Santé

